

OBJET : Création d'emploi de Gestionnaire de bâtiments – catégorie A

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la délibération 2018/62 du 14 juin 2018 instituant le régime indemnitaire des agents de la ville de Sotteville-lès-Rouen,

Considérant :

- que la Collectivité souhaite développer ses compétences internes en matière de performance énergétique de son patrimoine, de développement des énergies renouvelables et des enjeux économiques et environnementaux qui en découlent ;
- que la Collectivité est engagée dans la démarche « Sotteville engagée » et qu'à ce titre les projets municipaux qui mettent en jeu les dimensions énergétiques de son patrimoine sont nombreux et ambitieux (gymnase Buisson, rénovation Espace Lods...)
- que ces compétences spécifiques s'ajoutent aux missions déjà nombreuses qui relèvent du service Bâtiments de la Collectivité,

Il est proposé au Conseil municipal :

La création d'un emploi de catégorie A à temps complet, au grade d'Ingénieur territorial, filière technique, au sein de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme.

Les crédits seront inscrits au budget 2022 de la ville - dépenses de personnel - chapitre 012.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE

NOTE EXPLICATIVE N°53

OBJET : Création d'emploi de Gestionnaire de bâtiments – catégorie A

La création d'un emploi doit répondre à un intérêt public ou à une meilleure organisation du service.

Les emplois sont créés par l'organe délibérant.

Ces dispositions sont prévues par le code de la fonction publique, article L.332-23 à l'article L.332-26.

L'ambition municipale en matière d'exemplarité environnementale s'est traduite par la mise en place du plan d'actions « Sotteville engagée » présenté lors du dernier Conseil municipal. Les projets relevant du patrimoine bâti municipal sont nombreux et d'une ampleur inédite. En effet, la rénovation énergétique du gymnase Buisson, la transformation de l'espace Lods à travers notamment la réhabilitation des 5 écoles et du gymnase qui l'entourent nécessitent que la Ville renforce ses compétences en matière de performance énergétique de son patrimoine et de développement des énergies renouvelables.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir valider la création d'un poste de catégorie A de la filière technique afin de permettre à la Ville de relever le défi de la lutte contre le réchauffement climatique à l'échelle de son territoire.



**LA VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN
(30 000 Hbs)**

Recrute

UN GESTIONNAIRE TECHNIQUE DES BATIMENTS (H/F)

Recrutement par mutation ou détachement, à défaut par voie contractuelle (CDD 1 an renouvelable)
Ingénieur territorial – catégorie A

Au sein d'un service de 26 agents et plus particulièrement dans une équipe de 4 personnes, sous la responsabilité directe du Chef de service Bâtiments de la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme, vous aurez pour missions :

- Développement stratégique dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments (GTB, GTC, énergies renouvelables, isolation,)
- Conduite des études préalables nécessaires à l'écriture de programme de réhabilitation des bâtiments
- Maîtrise d'œuvre des actions projetées en interne, planification et conduite de réunion de chantier avec rédaction des PV (OPC), suivi des OPR
- Planification, hiérarchisation et suivi des interventions des entreprises extérieures tous corps d'état, interface avec les services et utilisateurs des bâtiments
- Rédaction de pièces techniques liées aux marchés publics et analyse des offres en lien avec le service Marchés Publics (DCE)

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Temps de travail 35 heures du lundi au vendredi + RTT + 25 jours de congés/ an
- Rémunération : traitement de base + 13ème mois + Régime Indemnitare
- CNAS, restaurant municipal

Profil :

- Diplôme d'ingénieur bâtiment ou économiste de la construction / master 2 dans le domaine du bâtiment
- Bonnes connaissances des différents corps de métiers du bâtiment, avec une dominante dans les métiers des fluides
- Connaissance de la gestion technique des bâtiments
- Capacité à être force de proposition, d'initiative, d'anticipation pour la mise en oeuvre des objectifs opérationnels et des priorités de l'organisation du travail
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Autocad, MS project, Power point)
- Compétences rédactionnelles
- Qualités relationnelles, écoute, pédagogie au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Rigueur, autonomie, capacités de prise de décisions face à l'imprévu
- Sens des responsabilités et disponibilité
- Sens du service public
- Permis B indispensable